

# DOMINIQUE GRANGE

**EN CONCERT**

**Avec PHILIPPE MIRA (piano)  
& projection de dessins de TARDI**

**PREMIÈRE PARTIE  
Mathias Autexier / Catherine Roy  
(percussions, piano & accordéon)**



**Vendredi 3 avril - 21 h**  
CENTRE CULTUREL DE LA BONNE FONTAINE RÉSERVATION 06 81 98 80 49

**FORCALQUIER**  
(ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)

ENTRÉE : 10 €  
5 € (précaires)

# CONCERT DE SOUTIEN AUX PRISONNIERS POLITIQUES D'ACTION DIRECTE

**à partir de 18 h : PROJECTION, EXPOSITION,  
INFOS DE LUTTES, BUVETTE...  
à partir de 21 h : CONCERT**

S'inscrivant dans la lignée des mouvements révolutionnaires des années 1970, Action directe, groupe internationaliste de lutte armée, revendiquait de nombreuses actions anti-capitalistes et anti-impérialistes. C'est dans ce cadre que ces militants ont agi. Aujourd'hui, alors que l'État utilise l'arsenal des lois antiterroristes pour surveiller et incarcérer des militants politiques qui s'opposent au système capitaliste (cf. l'affaire récente des présumés saboteurs de la mouvance anarcho-autonome, les incarcérations d'« islamistes » ainsi que les nombreuses gardes à vue de militants, de syndicalistes, etc.), il nous semble important de se mobiliser largement pour obtenir la libération de tous les prisonniers politiques et l'abrogation de ces lois liberticides qui, sous couvert de « terrorisme », autorisent la surveillance et l'enfermement de nos compagnons de lutte.

## **La situation actuelle des prisonniers d'Action directe**

Incarcéré depuis mars 1984, Régis Schleicher a été condamné à perpétuité, dont quinze ans incompressibles. Libérable depuis 1999, ses cinq demandes de libération conditionnelle ont été rejetées. En 2003, à Moulins Yzeure, après vingt ans d'enfermement face à cet horizon clos, son aspiration naturelle à la liberté l'a décidé à tenter de s'évader. Il va entamer sa vingt-sixième année de détention !

Joëlle Aubron, Nathalie Ménigon, Georges Cipriani et Jean-Marc Rouillan sont arrêtés en février 1987 et condamnés aussi à perpétuité par une cours d'assise composée uniquement de magistrats (en application de la loi de 1986, dite antiterroriste, créant cette juridiction spéciale).

Joëlle Aubron, atteinte d'un cancer, a été libérée pour « raison médicale ». Elle est morte quelques mois après, le 1<sup>er</sup> mars 2006. Nathalie Ménigon a obtenu, en août 2007, un régime de semi-liberté (travail la journée et retour en prison tous les soirs et les week-ends), qui lui a permis, au bout d'une année, de bénéficier d'une libération conditionnelle.

Aujourd'hui, Georges Cipriani, Jean-Marc Rouillan et Régis Schleicher sont toujours incarcérés pour des faits ayant eu lieu il y a plus de vingt ans.

Georges et Régis attendent depuis plus d'un an l'avis d'une commission nouvellement créée qui doit statuer sur leur demande de libération conditionnelle... Georges a terminé, depuis février 2005, la peine de sûreté de dix-huit ans qui accompagnait sa condamnation à la prison à perpétuité. Régis, quant à lui, l'a terminée depuis 1999. Ils peuvent donc tous prétendre à une libération conditionnelle. À ce jour, toutes leurs demandes ont été rejetées.

Jean-Marc a obtenu un régime de semi-liberté en décembre 2007, mais il a été réincarcéré suite à un entretien publié dans la presse, le 1<sup>er</sup> octobre 2008, et s'est vu refuser la libération conditionnelle dont il aurait dû bénéficier en décembre 2008.

Nous n'oublions pas les conditions spéciales d'incarcération que subissent les prisonniers politiques et les rebelles :

- isolement (dans certains cas de plusieurs années)
- communication avec l'extérieur entravée (courrier, téléphone)
- permis de visite délivrés au compte-gouttes, etc.

Rappelons que les améliorations des conditions de détention des prisonniers d'AD ont été acquises par la lutte (notamment des grèves de la faim) et par la solidarité organisée hors des murs.

**Cet acharnement n'a que trop duré ! Affirmons notre refus face à cette vengeance d'État.  
Libération des militants d'Action directe et des prisonniers politiques.**

**LA SOLIDARITÉ EST UNE ARME !**

**CENTRE CULTUREL DE LA BONNE FONTAINE  
Vendredi 3 avril - 21 h - FORCALQUIER  
(ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)**

ORGANISATION  
**DÉFENSE ACTIVE**

80 rue de Ménilmontant 75020 PARIS